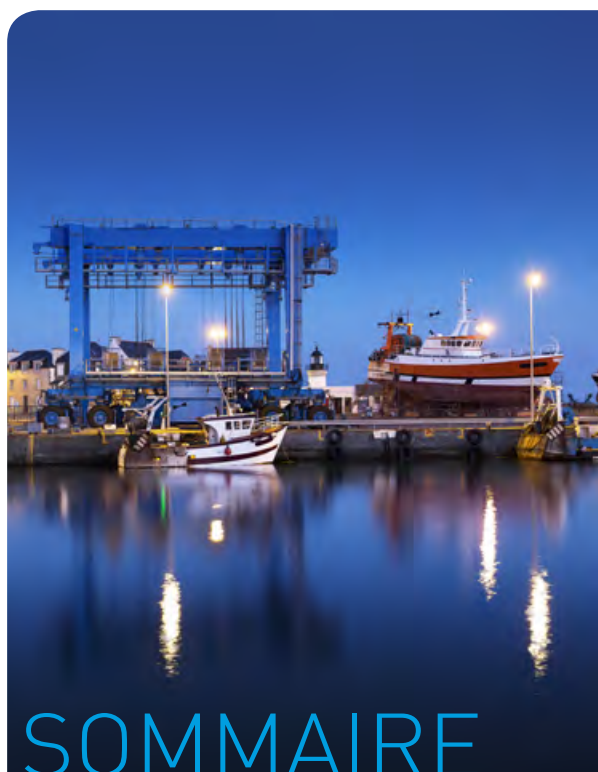


DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET



LA LETTRE



SOMMAIRE

Zoom sur...

La Thalassa compte les anchois dans le golfe de Gascogne

Interview exclusive

M^{me} Isabelle Thomas,
députée européenne

Brèves

- Festival pêcheurs du monde
- Quel taux de survie pour les langoustines ?

Portrait

Loïc Violon, La Pampa
Le Guilvinec, Finistère

ÉDITO

En début d'année 2015, après de long mois de concertation, la réforme des droits à produire qui concerne la gestion des quotas de pêche est entrée en vigueur.

La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture a décidé de poursuivre la remise à jour des textes réglementant l'exploitation des ressources halieutiques en se penchant sur la gestion des capacités de pêche pour la rendre plus dynamique.

Dans la pratique, cela signifie que l'État souhaite faciliter le renouvellement de la flotte de pêche pour l'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation et garantir un approvisionnement alimentaire de qualité.

L'objectif est évidemment louable mais il faut que les méthodes retenues pour moderniser la flotte de pêche, dans le cadre contraint du plafond de capacité octroyé à la France par l'Union Européenne, soient en cohérence avec les orientations d'exploitation durable des ressources. Les nouveaux bateaux qui arriveront grâce à cette réforme devront pouvoir disposer de quotas suffisants au sein des organisations auxquelles ils adhéreront, et les actuels détenteurs de permis de mise en exploitation de navires ne devront pas avoir à souffrir de la réforme.

Le travail de concertation qui s'engage risque d'être complexe. *Les Pêcheurs de Bretagne* y prendra pleinement part en tant que l'un des 10 membres du groupe de travail constitué par la Direction des Pêches.

Résultats attendus fin septembre !

Patrice Donnart

Président de Les Pêcheurs de Bretagne

Zoom sur...

La Thalassa compte les anchois dans le golfe de Gascogne

Le navire océanographique d'Ifremer vient d'achever sa campagne Pelgas 2015. C'est à partir de cette évaluation du stock d'anchois que l'Europe déterminera les quotas de pêche. Rencontre avec les scientifiques en charge de la campagne.

Les 23 scientifiques et les 27 membres d'équipage de la Thalassa ont les yeux fatigués après 23 jours de mers. Ce jeudi 21 mai, ils font escale pour quelques heures dans le port de Lorient avant de repartir pour 12 jours supplémentaires. Le 2 juin, au terme de leur campagne, ils auront parcouru 1 500 milles nautiques dans le golfe de Gascogne et collecté environ 5 téraoctets de données, soit l'équivalent de 1 000 heures de vidéos haute définition ! L'objectif principal de cette mission : évaluer la biomasse des petits poissons pélagiques dans le golfe de Gascogne dont la sardine et, surtout, l'anchois. Les estimations des stocks serviront de base à l'avis scientifique du Centre International pour l'Exploration de la Mer (CIEM). Un avis qui servira à son tour de référence aux ministres européens et qui les aidera à se prononcer sur le quota d'anchois 2015. C'est dire l'importance de la campagne Pelgas financée par Ifremer, l'Europe et France Filière Pêche pour l'accompagnement des professionnels !

Afin de donner une estimation de la biomasse la plus fidèle possible, les scientifiques d'Ifremer n'ont ménagé ni leur peine ni leurs moyens. « Nous avons à bord des outils de détection très performants mais nous avons aussi fait le choix d'être accompagnés par deux chalutiers, explique Erwan Duhamel, chef de mission et chercheur Ifremer à Lorient. Ils nous aident pour les prélèvements, bien sûr, mais ils nous font surtout bénéficier de leur grande connaissance du golfe de Gascogne. »



La Thalassa (navire scientifique d'Ifremer) et les professionnels travaillent en tandem

Les scientifiques et les professionnels travaillent de concert pendant 20 jours, ils comparent les échos acoustiques qu'ils observent. Les équipages à bord des chalutiers (Pen Kiriatic et Mailys Charlie en 2015) réalisent des pêches qu'ils échantillonnent avec une observatrice embarquée. Tous les soirs, ces échantillons sont envoyés sur la Thalassa pour compléter les analyses.

Grâce au travail des professionnels, le nombre d'opérations de pêche réalisées sur l'ensemble de la campagne est doublé un apport important pour préciser l'évaluation. Ensemble, les scientifiques et les pêcheurs espèrent avoir une vision

complète de la ressource pélagique du golfe et de son environnement. « En plus de l'évaluation du petit poisson, la particularité de Pelgas est de surveiller l'ensemble de l'écosystème et de comprendre les différents équilibres en jeu, précise Mathieu Doray, chercheur à Ifremer. De cette manière, nous espérons aussi mieux comprendre la dynamique du stock d'anchois. »

En plus des traits de chaluts, les scientifiques effectuent de nombreux prélèvements d'eau de surface pour compter les œufs. Données acoustiques, prélèvements, comptage des œufs... Durant près de 35 jours, scientifiques et professionnels étaient sur le pont 24 heures sur 24 pour obtenir la meilleure estimation de la biomasse possible. « Même si les résultats définitifs ne sont annoncés que le 24 juin à Lisbonne, nous pouvons déjà dire que l'indice d'abondance est élevé, voire très élevé, annoncent les chercheurs de l'Ifremer. » De quoi donner déjà un peu d'espoir aux professionnels pour l'année prochaine.

“ Nous pouvons dire que l'indice d'abondance est élevé, voire très élevé ”

Erwan Duhamel,
chef de mission
et chercheur à Ifremer

Mathieu Doray,
chercheur à Ifremer

EN SAVOIR PLUS

Découvrez la vidéo de la campagne Pelgas
www.pecheursdebretagne.eu/nos-videos/la-peche-responsable-et-durable-nos-missions



Questions à

M^{me} Isabelle Thomas, députée européenne



Votre rapport sur l'économie bleue a été approuvé en mai dernier par la commission de la pêche du Parlement. Pouvez-vous préciser les principales dispositions sur lesquelles repose ce rapport ?

Il est d'abord nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas d'un texte réglementaire mais seulement d'un « rapport test » qui permet à la Commission européenne de prendre le pouls du Parlement européen sur ce thème. Par le biais de ce rapport, nous avons d'abord tenu à redéfinir la notion d'économie bleue qui était presque exclusivement centrée sur les nouvelles activités industrielles comme les énergies marines renouvelables.

C'était en tout cas la définition défendue par la Commission. Nous, nous avons voulu battre en brèche cette définition en insérant toutes les activités traditionnelles, en précisant notamment en quoi elles sont innovantes. Les nouvelles carènes, les sonars, la sélectivité des engins, toute l'électronique de bord... Tout ça, c'est de l'innovation technologique !

Dans un second point, nous avons insisté sur le constat que font tous les décideurs et les professionnels de la mer : nous manquons cruellement de données sur la mer. Et cela nous met parfois dans des situations

assez cocasses. Je me souviens notamment que dans un document à remettre à Bruxelles sur l'état des lieux environnemental nous n'avons pas pu prendre en compte la présence de la crépidule pour la simple raison que nous ne disposions pas de données. Idem pour l'implantation du parc éolien dans la baie de Saint-Brieuc. Au moment du choix, nous

nous sommes aperçus que nous n'avions pas les données socio-économiques de la pêche sur la zone... Loin d'être anecdotique, c'est une question essentielle pour

l'activité économique. Et nous avons réussi à trouver un consensus pour demander des lignes budgétaires spécifiques aux recueils de données sans amputer les budgets existants.

Enfin, mon rapport insistait sur la formation. La Commission évoquait l'importance de la formation des chercheurs et des ingénieurs dans l'économie bleue. Nous, nous avons voulu élargir ce besoin de formation à tous les acteurs de la filière et notamment aux marins. En fait, il est important de maritimiser tous les métiers.

“ Nous manquons cruellement de données sur la mer. ”

Vingt et un eurodéputés ont voté pour, trois contre. Est-ce à dire que ce rapport parvient à rapprocher toutes les sensibilités ?

Je suis assez contente de moi (rires, NDLR) car on est parti avec des positions très larges et c'était loin d'être gagné. Il faut bien reconnaître que nous avons parmi nous quelques ultras et, que d'une manière générale, les positions sont très éclatées. Finalement, on a réussi à sortir par le haut en faisant admettre aux uns et aux autres qu'il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises activités. Il y a simplement une très grande opportunité à saisir en mer où nous avons le devoir de ne pas répéter les

mêmes erreurs qu'à terre.

En tout cas, je reste optimiste sur la mise en place de cette économie bleue et cela peut même aller assez vite. En 2016, nous procéderons à la révision du cadre pluriannuel du budget, une excellente occasion pour dédier des finances à l'économie bleue. Car n'oublions jamais que si on veut réellement être efficient, il faut des budgets propres. Les budgets ne mentent jamais sur la volonté d'une institution d'aller de l'avant.



ISABELLE THOMAS

Députée européenne

■ “1,6 million d’emplois d’ici à 2020, ou 100 milliards d’euros bruts de valeur ajoutée annuelle”. Outre les secteurs appelés à se développer presque naturellement comme les énergies marines renouvelables ou l’algoculture, quel serait la place pour des industries traditionnelles comme la construction navale ou la pêche ?

Nous avons déjà commencé par remettre ces deux secteurs dans la liste des filières porteuses d’avenir alors qu’ils ne l’étaient pas à l’origine dans la liste de la Commission européenne. La modernisation des engins de pêche est une piste importante pour l’avenir du secteur. La modernisation des contrôles est aussi une question centrale pour l’avenir. Nous constatons déjà trop de dérives au sein même de l’Europe. Il faut que cela cesse. Et je vous annonce que j’ai obtenu d’être nommée rapporteure pour faire des propositions sur l’harmonisation des contrôles en Europe. Pour ce qui est de l’augmentation de la valeur ajoutée, nous pouvons y parvenir s’il y a une meilleure préparation à la commercialisation.

Les contrôles jouent aussi un rôle évident sur ce point. Car si on augmente les contrôles, on empêche les prises non déclarées au sein de l’UE et on limite fortement les importations de la pêche illégale hors UE.

Si l’on prend l’exemple récent de l’interdiction du bar, on voit bien qu’une réglementation trop faible et l’absence de contrôle, autant pour les pros que pour le loisir, nous ont conduits à une interdiction totale au risque quand même d’éradiquer une pêcherie entière ! À force d’attendre le dernier moment, on a pris des mesures injustes. Je ne montre personne du doigt mais le danger qui pèse sur le bar est connu depuis longtemps. C’est donc une responsabilité collective que nous devons tous assumer.



“ Sur la PCP, j’avais beaucoup de points de désaccord, notamment sur les concessions de pêche transférables. Sur ce point nous avons gagné. ”

■ Le FEAMP et la nouvelle PCP vont-ils dans le sens de votre rapport ? Sinon quelles sont les principales inflexions que devraient initier les instances européennes ? Par exemple, sur l’obligation de débarquement...

Sur la PCP, j’avais beaucoup de points de désaccord, notamment sur les concessions de pêche transférables. Sur ce point nous avons gagné. En revanche sur le RMD, je maintiens que cela va dans le sens d’une rationalisation des décisions de TAC et quotas. Même si le mode de calcul est discutable, c’est quand même mieux car cela évite l’arbitraire et permet à tout le monde d’avoir les mêmes références.

Sur l’obligation de débarquement, cette réforme de la PCP est une véritable occasion ratée pour traiter le problème des rejets. On aurait pu par exemple exiger des efforts en contrepartie d’une politique de modernisation et une augmentation du FEAMP. On s’est focalisé uniquement sur la ressource. Et cela

est certainement dû à la vaste offensive des ONG qui ont su monter au créneau contrairement aux professionnels qui se sont montrés trop discrets. Ce déséquilibre des forces a certainement faussé le débat.

D’une manière générale, la PCP est arrivée au moment où le Parlement prenait plus de pouvoir (Traité de Lisbonne, 2011). Les professionnels n’en ont pas mesuré toutes les conséquences alors que les ONG, elles, se signalaient presque tous les jours. Il a fallu attendre les discussions sur la pêche en eau profonde pour réveiller tout le monde. Pour la première fois, nous avons eu des réunions avec des pêcheurs de toute l’Europe.



ISABELLE THOMAS

Députée européenne

■ Comment jugez-vous le travail accompli par les Organisations de Producteurs comme Les Pêcheurs de Bretagne ?

Je ne juge pas mais je constate que l'OP Les Pêcheurs de Bretagne fait un travail remarquable dans la gestion de la ressource mais aussi sur la structuration de la filière. C'est un point très important pour les rapports de force au niveau européen. Mais il ne faut jamais oublier le dialogue avec ses homologues européens car la Commission aime diviser pour régner. Le bar en est l'exemple parfait : les Français se sont retrouvés tous seuls sur ce dossier. J'émettrais tout de même un bémol sur la commercialisation. Je crois qu'il y a encore des progrès à faire sur ce point.

Pas seulement de la part des OP mais de nous tous. Et j'irais même plus loin, pour ma part, j'aimerais que l'on revoie les règles du marché. Il y a quelques semaines, j'étais en Italie pour rencontrer des pêcheurs et des contrôleurs. Pour eux, le plus gros problème ce n'est pas la PCP mais les produits chinois frauduleux ! Quand on sait que 72 % des produits de la mer vendus en Europe proviennent de pays hors UE, il

est important que toute la filière se rassemble pour donner plus de valeur à ses produits. L'étiquetage, par exemple, peut être une solution. Je sais que ce mot fait hurler la filière mais c'est significatif pour le consommateur. Un produit breton, c'est quand même très vendeur !

J'aimerais revenir sur l'obligation de débarquement si vous le permettez. Je suis toujours très en colère sur ce point car l'ancienne

Commissaire, M^{me} Damanaki, s'est faite de la com' sur un sujet sérieux et sur le dos des pêcheurs. Quoi qu'il en soit, on va se retrouver face à un vrai problème. Soit on débarque tout et on laisse le

poisson pourrir, soit on commercialise les farines au profit de la pisciculture. Dans les deux cas, on ne résout rien ! Sauf si ça aide à l'amélioration de la sélectivité. Mais j'en doute car on est toujours dans une logique punitive et ce n'est pas la meilleure motivation pour les professionnels. C'est le moins que l'on puisse dire...

L'OP fait un travail remarquable dans la gestion de la ressource mais aussi sur la structuration de la filière.

■ La pêche (et les pêcheurs) fait parfois face à des attaques violentes de la part de certaines associations, pensez-vous que le nouveau Commissaire, Karmenu Vella, saura apaiser les débats ?

Lors des débats sur la pêche en eau profonde, j'ai moi-même été victime d'attaques très violentes. J'ai reçu des menaces de mort et j'ai été l'objet de diffamation. J'ai déposé plainte. J'avais pourtant travaillé sur un amendement qui faisait la part belle au compromis. J'ai eu beau adopter une position modérée, c'est la première fois que je subissais des attaques aussi violentes.

Pour ce qui est de mon avis sur le nouveau Commissaire, Karmenu Vella, il est encore un peu tôt pour avoir un avis tranché. Je peux seulement dire qu'il est sympathique, très maritime et pragmatique et qu'il prête une oreille attentive à toutes nos discussions car il cherche à se faire l'idée la plus précise possible. Mais on verra bien...

■ Enfin, que souhaitez-vous dire aux pêcheurs qui trouvent les instances européennes bien loin... de leurs préoccupations et pourtant si proches pour leur compliquer la vie ?

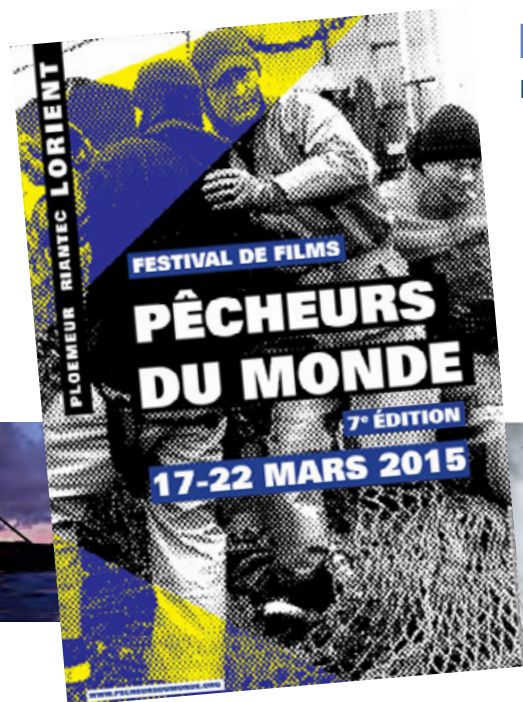
Simplement que je suis à leur disposition pour répondre à toutes les questions et disponible, autant que faire se peut, pour répondre à leur invitation.

Je suis élue des citoyens du grand ouest et cela fait partie de mon mandat. Je l'ai fait récemment à la Turbale ou à Boulogne-sur-Mer.

Mais il faut aussi qu'ils s'organisent toujours plus et qu'ils viennent à Bruxelles discuter avec leurs représentants. En juillet 2014, l'association Blue Fish avait organisé une rencontre dans les murs du Parlement et cela avait été très positif. Quand on se connaît mieux, tout est plus facile. ■



BRÈVES

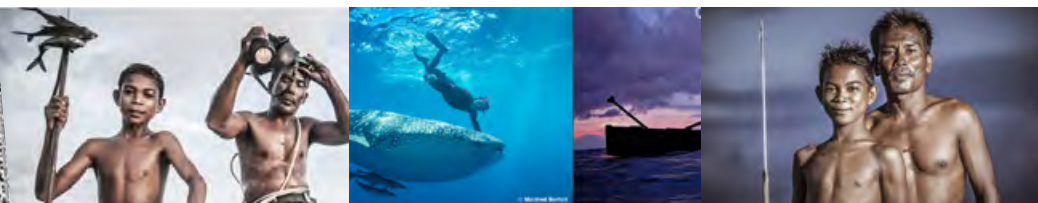


FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE

Du 17 au 22 mars 2015, *Les Pêcheurs de Bretagne* a participé au Festival international de films Pêcheurs du Monde de Lorient.

Le Festival multiplie les regards de réalisateurs sur le monde des pêcheurs et des peuples de la mer en reliant les enjeux mondiaux et le vécu quotidien. C'est un vrai forum de rencontres et d'échanges entre le public, des réalisateurs et des professionnels de la pêche. Les membres de *Les Pêcheurs de Bretagne* ont donc naturellement participé au festival, notamment en engageant les débats avec de jeunes lycéens d'Étel sur les nouvelles approches de gestion des ressources halieutiques.

Site à visiter : www.pecheursdumonde.org



QUEL TAUX DE SURVIE POUR LES LANGOUSTINES ?

Un nouveau projet d'évaluation de la survie des langoustines rejetées après chalutage est en cours. Celui-ci vise à compléter les travaux déjà effectués en 2009-2010 afin de détecter une possibilité de survie au-delà de trois jours en milieu naturel. Cette opération de marquage a été menée par l'Ifremer dans le cadre du projet ENSURE, avec la collaboration du CDPMEM29 et l'Aglia (financement FFP et DPMA).

Après les 1 200 langoustines marquées en juillet 2014 au Sud de Belle Île, plus de 5 000 jeunes langoustines ont été marquées entre les Glénans et la pointe de Penmarc'h entre avril et mai 2015. Le filament de plastique rouge inséré dans la queue des langoustines indique le numéro de téléphone de l'Ifremer.

01462 IFREMER

Numéro de la marque

02 97 87 38 00

Contact Ifremer



Si une langoustine marquée est repêchée, il est important de la signaler à l'Ifremer au 02 97 87 38 00 ou ensure@ifremer.fr en indiquant le numéro de la marque et la date et secteur de capture.



Une première langoustine a été retrouvée le 25 mai dans l'assiette d'une consommatrice ! Il s'agissait d'une langoustine marquée le 30 avril 2015 qui avait passé 45 minutes sur le pont avant d'être rejetée puis recapturée vivante autour du 22 mai.

PORTRAIT

Loïc Violon, La Pampa - Le Guilvinec, Finistère

L'ACCORD PARFAIT

Originaire de la ville de Montargis dans la région centre, rien ne prédisposait Loïc Violon à devenir pêcheur au Guilvinec. Rien, sauf une irrésistible attirance pour la mer.

Du haut de ses vingt-trois ans, il fait preuve d'une assurance déjà bien affirmée. Comme son caractère. Loïc Violon voulait travailler dans le secteur maritime. C'est fait ! Il a tracé sa route patiemment mais avec une détermination sans faille. Le petit gars de Montargis est aujourd'hui pêcheur au Guilvinec.

« Je suis une pièce rapportée et les anciens me le rappellent régulièrement, dit-il en assumant parfaitement ses origines. Mais ce n'est pas méchant de leur part car j'ai été bien accueilli et ils m'ont tous aidé pour mon installation. Ils comprennent très bien qu'il faut du sang neuf pour compenser les départs en retraite. »

Malgré cela, cette vie de pêcheur, c'est l'accord parfait. Loïc garde des étoiles dans les yeux quand il remonte ses casiers :

« ma grande satisfaction, c'est quand je relève mes casiers et qu'ils sont pleins. Ça veut dire non seulement que je vais payer mes charges mais aussi que j'ai choisi le bon endroit pour poser mes filières. J'en apprends un peu plus tous les jours. »

“ J'ai toujours été attiré par la mer mais je ne pensais pas spécialement devenir pêcheur ”



“ J'ai choisi le casier car il n'y a pas de perte, soit tu prends soit tu rejettes la prise vivante ”

Même s'il n'a pas encore l'expérience des anciens, il est tout à fait conscient de pratiquer un métier dangereux, d'autant plus qu'il est seul à bord. Il est également sensible à l'avenir de la ressource et donc à celui de la profession : « J'ai choisi le casier car il n'y a pas de perte, soit tu prends soit tu rejettes la prise vivante. Je fais aussi attention à remettre les homards grainés à l'eau. Il faut penser à l'avenir même si ce homard rentabilise la journée... »

Passionné, Loïc Violon connaît de mieux en mieux la musique. Bientôt, il fera même ses gammes dans les eaux du Guilvinec aux côtés de son grand frère de vingt-cinq ans. En août Florian commandera aussi son propre bateau de pêche. Lui, était jusqu'alors horticulteur. Mais ça, c'est une autre histoire... ■

« J'ai toujours été attiré par la mer mais je ne pensais pas spécialement devenir pêcheur, nous confie-t-il. Gamins, avec mon frère, on passait nos vacances dans les Côtes-d'Armor avec le père et le grand-père qui adoraient la pêche en mer... Ça vient sûrement de là. Même dans le centre, je passais la plupart de mes temps libres à pêcher en rivière. » Une chose est sûre, Loïc ne se voyait pas travailler dans un bureau.

Après une seconde générale et des résultats scolaires tout à fait respectables, il s'oriente vers un bac STAV production agricole puis passe un BTS aquacole à Fouesnant. Après des stages en ostréiculture et en salmoniculture, il entre en apprentissage avec Scarlett Le Corre, fileyeuse et goémonière du Guilvinec. « Elle m'a appris beaucoup de choses sur le métier, reconnaît-il. À un moment on a même évoqué la possibilité que je reprenne sa boîte mais j'ai préféré être indépendant. » Quand on vous dit qu'il a du caractère, le petit ! Une qualité indispensable pour se faire accepter d'un milieu pas toujours tendre.



Comme un clin d'œil, il rebaptise son bateau La Pampa. Car pour les gens du Guilvinec, Montargis, c'est vraiment la pampa...

Retour à nos homards. Loïc démarre son activité en avril 2014 après avoir acheté le bateau et les engins de Jean-Marc Le Garo.

« En novembre, pas de chance, j'ai été obligé de changer le moteur, dit-il un peu fataliste, mais ça fait partie du métier comme les prêts bancaires. Heureusement que j'ai vendu mon véhicule personnel pour faire rentrer un peu d'argent. » Pour mettre toutes les chances de son côté, il se diversifie : casiers, nasses, filets, palangres. Et puis, il s'accroche et passe toutes ses journées en mer. Quand il ne sort pas, il répare le matériel car il n'a pas les moyens d'acheter du neuf. Résultat : beaucoup de fatigue et dix-sept kilos en moins. La vie de famille, n'en parlons pas...



RELATIONS PRESSE

CONTACT

Décrocher la Une

Djamel Bentaleb > 06 81 32 02 49
d.bentaleb@wanadoo.fr



www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec - Créach Gwen

BP 61225 - 29102 Quimper

LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio

56100 Lorient

LE GUILVINEC

+33(0) 2 98 58 02 11

Terre plein du port

29730 Le Guilvinec